



COMPTE RENDU

Comité de quartier Centre-Ville

Tenue le 4 juin 2024 – 19h35 à 22h30



Étaient présents :

M. FASANARO élu référent, M. DUPUIS chargé de mission, M. COZ chef de la police municipale, Mme. BISSON chef adjointe de la police municipale, Mme. DELMON observatrice, M. MASSOT, M. HIDEG, M. MALECKI, Mme Nathalie SMADJA, Mme. BERNADET

Étaient excusés : Mme GARIBO, M PEPIN, Mme BANCEL, M. M'HIDI, Mme Valentine SMADJA

Étaient absents : Mme. FORTIN, M. BOUVIER, Mme FABRE, Mme NABIZADA

La réunion commence à 19H45, M. HIDEG secrétaire du comité de quartier rédigera le compte-rendu, M. COZ et Mme. BISSON de la police Municipale sont présents ainsi que Mme. DELMON observatrice dans le cadre de ses études à science-po Strasbourg.

Suite à la démission de Mme. MICHEL, M. FASANARO qui est désormais l' élu référent du comité de quartier du Centre-ville, il s'est présenté aux membres, plus tard dans la réunion un tour de table est organisé afin que chacun des membres se présente également.

Présentation de la Police Municipale par M. COZ et Mme. BISSON :

La Police Municipale est composée de 10 Policiers répartis en 4 patrouilles, 2 ASVP et 4 opérateurs vidéo basés au centre de supervision urbain implanté au sein du poste de police. Les policiers municipaux sont les primo intervenants au sein de la ville.

Les horaires d'intervention :

Période hivernale : 8h –20h du lundi au samedi / Le dimanche : 10h – 18h

Période estivale : 8h – 20h du lundi au vendredi / Le samedi : 13h – 1h du matin / Le dimanche de 12h00 à 20h00

Ses missions : Toutes celles d'un service de police municipale à savoir la sécurité, la tranquillité publique et le bon ordre. Les urgences sont traitées via les appels au Poste de Police ou bien au cours des rondes et patrouilles. Également sur demande de la police nationale ou bien des sapeurs-pompiers de Paris.

La ville de Chennevières est dotée de 90 caméras disposées sur la voie publique. Elles filment uniquement le Domaine public et non privé.

Les ASVP interviennent uniquement sur les problèmes de stationnement.

La nuit et les jours fériés : composer le 17 (Police Nationale). La PM n'est pas opérationnelle la nuit. La Police Nationale intervient sur 6 communes (Chennevières, Champigny, Noiseau, Ormesson, La Queue en Brie et le Plessis Trévisé. Les appels au 17 sont centralisés à Paris 17ème, qui dispatche l'appel à Créteil et qui contacte alors une équipe selon les disponibilités et répartitions géographiques du moment.

- Il est demandé des caméras place mon Idée, des caméras se trouvent déjà à proximité
- Il est confirmé la possibilité de rajouté des caméras sur la ville sans en préciser le nombre
- Il est indiqué l'emplacement potentiel d'un point de deal, la PM a pris note

- Le sujet des contrôles de vitesse et de gabarit dans la rue Aristide BRIAND est évoqué, la PM confirme en faire régulièrement
- Le problème de véhicules ventouses sur le parking du Fort et ailleurs, la PM confirme qu'une fois ces véhicules signalés ou localisés par les effectifs après procédures réglementaires le véhicule est mis en fourrière

Le bassin du parc Corot :

La fontaine a été remise en marche afin d'éviter l'eau stagnante, un membre du comité de quartier laisse savoir qu'il rencontre beaucoup de difficulté avec les moustiques et demande s'il n'y a pas une possibilité de faire quelque chose au niveau du bassin, mettre un filet anti-moustique par exemple ?

Candélabres rue Aristide Briand :

Lors du dernier CQ il avait été annoncé que les candélabres devaient être changés en février, cela n'a pas été effectué qu'en est-il ?

Chiens non tenus en laisse :

Lors du dernier CQ il avait été annoncé la mise en place d'un panneau rappelant l'obligation de tenir son chien en laisse sur la place mon Idée, qu'en est-il ?

Aménagement de la place mon Idée :

Lors du dernier CQ il a été annoncé qu'un projet intergénérationnel était à l'étude par les services techniques et qu'une fois finalisé il serait présenté aux riverains, qu'en est-il ?

Tapages :

De façon répétitive des riverains de la rue de la République mettent la musique fort, crient, font la fête (barbecues) et ce, tous les week-ends dès le vendredi soir (ou 3 ou 4 jours consécutifs en Mai), Immeuble inaccessible depuis la rue, il faut solliciter la Police pour qu'elle puisse constater et réprimander.

Chien qui aboie sans cesse : solliciter la Police, il est également possible de prendre rdv en mairie avec un conciliateur de justice.

Scooters qui roulent en sens contraire de circulation rue du Général de Gaulle :

La Police Municipale a pris note.

Les survols des avions : pour toute information à ce sujet il faut se rapprocher d'ADP : www.entrevoisins.groupeadp.fr ; un projet de loi serait en cours ?

Démission de 2 membres du Comité de quartier :

Il s'agit de Mme Valentine SMADJA et de M. Philippe PEPIN.

Les deux premiers suppléants de la liste seront avisés afin de rejoindre le comité de quartier en tant que titulaires.

Remplacement des membres rarement présents :

Deux autres membres seront également remplacés dans un premier temps, Eddy DUPUIS intervient auprès d'eux.

L'heure du passage de la flamme à Chennevières :

La flamme olympique passera à Chennevières le 21 juillet à partir de 8H30, la journée jusqu'au soir des festivités seront organisées à Chennevières, vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site de la ville.

Fin de la réunion 22H30